

LES CONDITIONS

- Vivre sur la commune de Saint Denis lès Bourg
- Avoir plus de 17 ans (âge exigé pour obtenir le BAFA)
- Avoir payé sa participation à l'organisme formateur

LES JUSTIFICATIFS

- Copie de la carte d'identité
- Justificatif de domicile
- Photo d'identité récente
- Attestation de recensement
- Justificatif des autres financeurs du BAFA (CAF et Département)
- Confirmation d'inscription auprès de l'organisme formateur
- Formulaire dûment complété

L'AIDE

- 100 € alloué pour le stage initial (versé directement à l'organisme formateur)
- 100 € alloué pour le stage d'approfondissement (versé directement à l'organisme formateur)
- En échange le jeune doit réaliser obligatoirement 2 stages au sein de l'Association Pôle Pyramide.

LES DEMARCHES

- Faire une demande écrite au CCAS via le formulaire.
- Le CCAS vous communique, par écrit, l'accord ou le refus.

Pour avoir une aide sur les 2 stages (général et approfondissement), il faudra renouveler votre demande au second stage.

Pour tous renseignements :

Contactez le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12H00

1 place de la Mairie - 01000 SAINT DENIS LES BOURG

Tél. : 04-74-24-45-56 - Courriel : accueilccas@stdenislesbourg.fr